Document generated on 07/07/2025 5:58 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Le CMSQ
Un organisme national

Yvan Fortier

Number 26, Winter 1985

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18445ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Fortier, Y. (1985). Le CMSQ : un organisme national. *Continuité*, (26), 5–5.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE CMSQ UN ORGANISME NATIONAL

Le nom du Conseil des monuments et sites du Québec, le CMSQ, a une consonance familière; il y a probablement peu d'organismes d'histoire et de patrimoine qui en ignorent l'existence. Le CMSQ s'est fait une réputation d'intervenant efficace dans le domaine de la protection des biens patrimoniaux. Certains s'interrogent, cependant, sur l'ampleur de l'action du CMSQ; certes, ils le voient comme un intervenant québécois, mais qui agit localement, dans la ville de Québec.

Les tenants de cette opinion se fondent sur un certain nombre de signes. Le CMSQ n'a-t-il pas établi son siège social à Québec et n'a-t-il pas tenu plusieurs des rencontres importantes de son histoire dans cette ville? Par ailleurs, la rentrée d'automne a été marquée par une prise de position de notre organisme sur le futur Musée de la civilisation . . . à Québec. Un ensemble de faits de cette nature semble accréditer l'identification présumée du CMSQ à la ville de Québec.

UN GROUPE DE PRESSION EFFICACE . . .

On ne peut, toutefois, opiner de la sorte que si l'on fait abstraction des activités du CMSQ ailleurs que dans la vieille capitale. Nous avons à notre actif la tenue de colloques en divers endroits du Québec, à Montréal notamment, ainsi que des prises de position et des représentations visant de multiples régions. Au cours des toutes dernières années, nous avons, par exemple, présenté un mémoire au ministère fédéral de l'Environnement quant aux sites à valeur patrimoniale jalonnant les rives du Saint-Laurent. Nous sommes intervenus pour sauvegarder les ressources archéologiques menacées par des travaux d'envergure dans le Vieux-Port de Trois-Rivières. D'autres exemples encore: le CMSQ s'est impliqué dans la région de Montmagny (le dossier de la Grosse-Île), dans celle de Saint-Hyacinthe (le dossier du complexe industriel Penman's) ou dans celle de Chambly (la mise en valeur du canal de Chambly), etc. Ainsi, loin de résumer à eux seuls toute l'activité du CMSQ, ces cas témoignent néanmoins de l'étendue de son champ d'intervention.

En réalité, le CMSQ vise à couvrir, par son action, tout le Québec; la publication du magazine *Continuité* est une autre illustration de cette volonté. À l'échelle canadienne, le CMSQ est le répondant francophone au Canada du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS), ce qui lui vaut un réseau d'échanges avec des organismes hors Québec; son implication atteint le niveau international par sa participation aux activités de l'ICOMOS dont le siège social se trouve à Paris.

. . . ET MOBILE

L'opinion, qui identifie le CMSQ à la ville de Québec ne doit pourtant pas être négligée même si la réalité du CMSQ est tout autre. Il faut plutôt y déceler la voix de personnes désireuses de voir le CMSQ intervenir encore plus globalement au Québec, en rejoignant le plus grand nombre possible d'individus et d'organismes. Aussi, le CMSQ considère-t-il sérieusement cette demande pressante en amorçant une série de rencontres régionales. C'est tout le conseil d'administration qui se déplacera en divers points du Québec pour rencontrer les organismes dans leurs milieux respectifs afin de parvenir à une véritable concertation des actions.

Si de telles rencontres ont comme conséquence d'associer le CMSQ et les intervenants régionaux dans des dossiers ponctuels touchant la sauvegarde de biens culturels, il n'en demeure pas moins que des questions plus générales doivent être à l'ordre du jour. Le problème du recyclage des édifices historiques, par exemple, nécessite d'urgence une réflexion en profondeur sur la qualité de tels types d'intervention dont la conséquence la plus usuelle est la disparition des intérieurs anciens. Plusieurs de ces questions devraient faire l'objet de prises de position concertées de la part de tous les organismes intéressés.

Le caractère pan-québécois du CMSQ s'affirme aussi dans la structure de son conseil d'administration. Il se compose de 25 personnes, dont 15 sont élues lors de l'assemblée générale annuelle des membres provenant des diverses régions du Québec. Les élus ont ensuite la tâche d'inviter 10 délégués d'organismes oeuvrant dans le domaine du patrimoine à siéger au Conseil. Ces invitations sont faites de manière à obtenir une représentation régionale équitable. La représentativité du conseil d'administration est un moyen de porter, sur la scène québécoise, des débats issus de la dynamique interne des régions et donc de créer des fronts communs sur toutes les questions importantes.

La difficile tâche de protéger et de mettre en valeur notre patrimoine exige l'union des énergies plutôt que leur fragmentation; c'est pour cette raison que le CMSQ entend poursuivre, plus que jamais, ses efforts de concertation. ■

Yvan Fortier

Président du Conseil des monuments et sites du Québec.

Le site du futur Musée de la civilisation, à l'îlot Fargues à Québec. Un projet passablement modifié grâce aux pressions des intervenants du milieu.